

Transport routier de marchandises

Grèves sur les ports normands : les transporteurs routiers de conteneurs maritimes s'organisent

Par Patrick de Sagazan | l'Officiel des transporteurs |20/07/2010|

Victimes de grèves quotidiennes sur des ports comme Le Havre, des transporteurs et commissionnaires de transport vont constituer un Groupement routier des activités portuaires (GRAP) afin de défendre les transporteurs routiers de conteneurs maritimes.



Le Groupement routier des activités portuaires (GRAP) veut notamment améliorer l'accueil des conducteurs routiers sur les terminaux à conteneurs. © GPMH

et la direction du port pour intervenir sur trois dossiers principaux : la réduction des temps d'attente sur les ports ; la mise en place d'un système de RDV sur les terminaux, "comme cela existe depuis maintenant plus d'un an sur le port de Marseille", remarque le président du GRAP, avec un élargissement des horaires d'ouverture ; et une amélioration des conditions d'accueil des conducteurs aux abords des terminaux.

Depuis le début 2010, le **port du Havre** a enregistré 23 journées de grèves des **portiqueurs** et compte 150 escales de navires annulées. Chaque jour, quelque 3 000 camions desservent les **terminaux havrais à conteneurs**.

Face "aux difficultés rencontrées depuis plusieurs mois dans les grands ports de Haute-Normandie", le Comité normand des professionnels du transport (CNPT) constitué de **transporteurs et commissionnaires de transport** appartenant aux fédérations FNTR, TLF et OTRE a donc décidé de constituer un **Groupement routier des activités portuaires (GRAP)** afin de défendre les intérêts des transporteurs routiers de conteneurs maritimes.

Réduire les temps d'attente sur les ports

En cours de constitution, le GRAP devrait être créé officiellement en septembre 2010. Son porte-parole est pour l'instant Léonard de La Seiglière, président de Mertz (Calvados), et également membre du Comité de développement du port du Havre et du CNPT. "Nous avons voulu nous unir pour devenir un interlocuteur crédible" souligne-t-il.

L'objectif sera de mettre autour d'une table les manutentionnaires, les armateurs, les transitaires et la direction du port pour intervenir sur trois dossiers principaux : la réduction des temps d'attente sur les ports ; la mise en place d'un système de RDV sur les terminaux, "comme cela existe depuis maintenant plus d'un an sur le port de Marseille", remarque le président du GRAP, avec un élargissement des horaires d'ouverture ; et une amélioration des conditions d'accueil des conducteurs aux abords des terminaux.

Une heure de grève chaque jour !

De son côté, la Fédération nationale des Port et Docks CGT (FNPD) a lancé, le 6 juillet 2010, un mot d'ordre d'une heure de grève en début de chaque vacation par branche de métier et par jour, pour une durée indéfinie sur tous les ports maritimes, en attendant une réponse du gouvernement sur le dossier de la pénibilité des métiers portuaires. Cela signifie un arrêt d'une heure des portiqueurs, qui sont des agents du port, en début ou fin de chacune des trois vacations ou "shifts" et un arrêt des dockers, qui dépendent des manutentionnaires privés, soit trois heures chaque jour au minimum.

Sur le port de Dunkerque, où le détachement des personnels portuaires est chose faite depuis 2001, on ne constate aucun arrêt de travail.

Au Havre, le mot d'ordre d'arrêt d'une heure a été levé le jour même où il était lancé et un accord de méthode a été signé le 13 juillet 2010 entre la direction du port et l'organisation syndicale CGT du port pour garantir l'activité sur le port jusqu'à la fin des négociations de l'accord local de mise en œuvre de la réforme portuaire.

Sur les bassins de Marseille, on observe chaque jour une heure d'arrêt en début ou fin de shift, soit de 6h30 à 7h30, de 12h30 à 13h30 et de 18h30 à 19h30.

Sur les bassins de Fos, l'arrêt est de deux heures à la fin de chaque shift, un jour de la part des dockers, l'autre jour de la part des grutiers ou portiqueurs.

Sur le port de Nantes-Saint-Nazaire, où l'on compte deux shifts, les dockers s'arrêtent une heure en fin de shift tandis que les agents du port s'arrêtent une heure en début de shift.

S'abonner à l'Officiel des transporteurs

© Tous droits réservés

Publicité



Scellier jusqu'à 22%

Dernière année pour réduire vos impôts jusqu'à 22% en investissant dans le Su

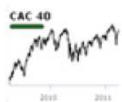
» Plus d'informations



Ça vous dirait d'investir

40.000 avec seulement 100 ? Découvrez les secrets du levier Recevez un Gi

» Plus d'informations



Bourse en ligne BINCK.FR

Elu meilleur courtier par Moneyweek & Votre-Argent. Essayez BINCK.FR : 200 orc

» Plus d'informations

Publicité



Devenez non imposable !

Investissement Locatif: Soyez parmi les premiers à Bénéficier de la loi Scellier 2007
» **Plus d'informations**



TU PEUX DEVENIR TRADER

Apprends le marché du Forex, pour être un vrai Trader! Demande ton E-Book + Formation
» **Plus d'informations**



Sarah, 31 ans, célibataire

Et exigeante ! Comme elle, rejoignez Attractive World, le leader de la rencontre haut de gamme
» **Plus d'informations**

Publicité



Devenez non imposable !

Investissement Locatif: Soyez parmi les premiers à Bénéficier de la loi Scellier 2007
» **Plus d'informations**



TU PEUX DEVENIR TRADER

Apprends le marché du Forex, pour être un vrai Trader! Demande ton E-Book + Formation
» **Plus d'informations**



Sarah, 31 ans, célibataire

Et exigeante ! Comme elle, rejoignez Attractive World, le leader de la rencontre haut de gamme
» **Plus d'informations**